

# Le journal du Poids lourd

LA RÉFÉRENCE DU VÉHICULE INDUSTRIEL ET DES TRANSPORTEURS

N°30 - SEPTEMBRE 2023 - 18 EUROS



## ENTRETIEN

Antoine Herbrich,  
directeur général du  
groupe Herbrich P.40

## MARCHÉ

Le camion  
d'occasion victime  
de son succès P.30

## DOSSIER

Télépéage : les fournisseurs  
misent sur la technologie  
pour devenir multiservices P.44



CARBURANT  
COMMENT RÉDUIRE  
SA FACTURE À LA POMPE ?

## CONTRÔLE TECHNIQUE

# Controleplus.fr diversifie son offre de services

Après avoir étendu son éventail de prestations aux contrôles des chronotachygraphes, limiteurs et éthylotests anti-démarrages (EAD), l'enseigne Controleplus.fr poursuit sa stratégie de diversification. EAD judiciaire, contrôles CID ou encore VGP des engins de levage : la société francilienne élargit son champ de compétences pour mieux répondre aux besoins des flottes. En attendant l'arrivée du deux-roues...

Par Mohamed Aredjal



Deux ans après la création de Tachyplus.fr, enseigne spécialisée dans le contrôle de chronotachygraphes, limiteurs de vitesse et éthylotests anti-démarrage, **Thibault Riester** ne regrette définitivement pas son choix. Grâce à ce nouveau panneau, le fondateur de Controleplus.fr propose des services complémentaires à ceux de ses 14 centres agréés pour les contrôles techniques VL et quatre pour les poids lourds. "C'est un gain

*de temps et d'argent pour nos clients. Une réduction des consommations d'énergies, de leur empreinte carbone et des heures de conduite des chauffeurs. Ainsi, ils n'ont plus à immobiliser leurs véhicules à plusieurs reprises. C'est une activité complémentaire à laquelle nous croyons beaucoup. C'est pourquoi nous voulons développer notre maillage en Île-de-France",* souligne le dirigeant. Après l'ouverture d'une première station tachyplus.fr à Lisses (91), la société francilienne

Avec Tachyplus.fr, le groupe Controleplus.fr élargit ses prestations de contrôles pour mieux répondre aux divers besoins des flottes.

s'est dotée d'un deuxième site à Meaux (77), à la suite du rachat de la société Esame en mai dernier. Un troisième point de services est en cours de construction à Mitry-Mory (77) et devrait démarrer son activité en novembre prochain.

### UNE OFFRE DE SERVICES TOUJOURS PLUS FOURNIE

Avec Tachyplus.fr, l'opérateur parisien dispose désormais d'un portefeuille de services très étoffé, incluant aussi le contrôle des engins de levage et des

extincteurs. Depuis 2022, une nouvelle prestation s'est d'ailleurs ajoutée aux compétences du groupe : la vérification périodique CID des bouteilles de gaz des véhicules GNC au travers de toute l'Île-de-France. "Nous avons déjà deux techniciens agréés pour ces interventions et nous en aurons deux de plus avant la fin de l'année. C'est un marché actuellement en croissance mais qui pourrait disparaître si cette énergie et sa technicité ne séduisaient plus les transporteurs et loueurs dans l'avenir... Nous restons donc très à l'écoute de ce marché", indique Thibault Riester.

Soucieux d'élargir toujours plus son champ d'expertise, le dirigeant n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Il entrevoit le lancement de nouvelles prestations à terme, dont le contrôle de groupes frigorifiques de fourgons et citernes. Pour accompagner cette stratégie, le président de Controleplus.fr et Tachyplus.fr a d'ailleurs réorganisé son équipe de convoyeurs, chargée de prendre en charge les véhicules de ses clients. Désormais 12 personnes sont consacrées à cette tâche, réparties entre les moitiés nord et sud de la région parisienne. "C'est un vrai plus pour nos clients qui n'ont plus à immobiliser leurs chauffeurs pendant ces contrôles. Nous nous occupons de tout, clé en main, et leur rapportons les véhicules ensuite, au terme de tous les contrôles qui s'effectuent dans la journée."

#### LA MOTO EN LIGNE DE MIRE

Cette diversification d'activités est la bienvenue pour l'opérateur qui, dans le même temps, doit faire face à plusieurs défis sur le marché du CT automobile. Outre une concurrence



Pour accompagner son développement, l'enseigne de contrôle technique étoffe ses équipes avec 20 à 30 nouvelles recrues chaque année.

locale plus forte, les 18 centres de contrôle technique VL & PL restent confrontés à d'importantes problématiques de recrutement. "Depuis 2018, les contrôleurs doivent être en possession d'un bac professionnel automobile alors qu'un CAP suffisait jusque-là. Les pouvoirs publics doivent assouplir cette règle : un mécanicien titulaire d'un CAP et expérimenté est souvent plus compétent qu'un jeune titulaire du bac pro qui sort d'école", déplore Thibault Riester. "Nous recherchons actuellement une dizaine de contrôleurs techniques agréés ou à former post bac pro en VL et PL pour nos centres existants [...]. Controleplus.fr, c'est chaque année entre 20 et 30 recru-

"NOUS VOULONS DÉVELOPPER NOTRE MAILLAGE EN ÎLE-DE-FRANCE"

THIBAUT RIESTER  
PRÉSIDENT DE  
CONTROLEPLUS.FR

tements et créations d'emplois !"

Pour faire face à ces difficultés, l'entreprise francilienne a revu son organisation en créant un service RH. Un véritable atout pour le groupe de Thibault Riester, dont les activités risquent de monter en charge en 2024. En effet, le dirigeant a suivi, à l'instar de ses autres confrères, de près l'annonce de la mise en place du contrôle technique des deux-roues, prévue pour le premier semestre du prochain exercice. C'est une prestation additionnelle que devrait rapidement déployer l'enseigne Controleplus.fr qui part, sur ce sujet, avec une longueur d'avance. Entre 2009 et 2011, Thibault Riester a, en effet, été le premier entrepreneur sur le marché français à réaliser un contrôle technique 2 roues et à lancer une enseigne dédiée au contrôle technique des deux-roues motorisés : Diagnostics.com. Si l'aventure ne fera pas long feu, en raison d'un recul des pouvoirs publics sur cette réglementation, le dirigeant est prêt, douze ans plus tard, à retenter sa chance. "Nous recherchons une vingtaine de mécaniciens deux-roues à former post-Bac pour aborder dignement le marché deux-roues qui devrait s'ouvrir dans les prochains mois", conclut Thibault Riester. —

#### CONTRÔLE TECHNIQUE DES POIDS LOURDS : UN MARCHÉ STABLE

Le contrôle technique est obligatoire pour tous les véhicules de transport routier de marchandises (TRM). Il doit être réalisé une fois par an. Les contrôles des poids lourds sont réalisés dans les 395 centres agréés par les préfets de département. Il existe 802 contrôleurs habilités pour la vérification des véhicules industriels. En 2022, le secteur a enregistré un volume de 1,26 millions de contrôles techniques (+0,93 % par rapport à 2021) dont 1,16 million de visiteurs périodiques et environ 96 000 contre-visites. Sur l'ensemble de ces opérations, le taux de prescription de contre-visites a atteint 10,9 %, soit une légère baisse par rapport à l'exercice précédent (11 %). Les principales défaillances relevées dans les ateliers des contrôleurs ont concerné les fonctions : équipements de freinage (4,17 % des visiteurs périodiques) ; feux, dispositifs réfléchissants et équipement électrique (3,6 %) ; contrôles supplémentaires - TCP (3,22 %) et essieux, roues, pneus, suspension (3,17 %).